



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2022

**MAIRIE**  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etai(ents) présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme FRANCOIS Vanessa.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 14  
Absents : 0  
Excusés : 2  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Etai(ents) excusé(s) :** Mme DELORME Sylvie, Mme LURION Eve-Hélène.

**Etai(ents) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

### Fixation du montant des clés électroniques Délibération n°2022 - 51

Date de convocation  
14/10/2022

Date d'affichage  
21/10/2022

*Considérant le fait que la Commune de Bayon prête des matériels et qu'il est nécessaire d'avoir une délibération fixant leur prix en cas de perte ou de casse, Considérant la demande du Comptable Public,*

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer des tarifs concernant les matériels ci-dessous :

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

21/10/2022

- Banc de brasserie : 50 €
- Table de brasserie : 100 €
- Clé électronique : 65 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

**ACCEPTE**

Les montants proposés.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

